



## Honoraires à compter du 01/01/2022

Les actes des diététiciens sont hors nomenclature (non remboursés par la Sécurité Sociale). Néanmoins, **certaines mutuelles remboursent** les consultations diététiques, n'oubliez donc pas de demander votre attestation de soins.

Analyse diététique : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> consultation (1h).....45€

Consultation de suivi : les suivantes (30min).....30€

Analyse corporelle seule : hors consultations (15min).....15€

**Forfait 4 consultations** : (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>) + 1 analyse corporelle de contrôle entre 6 mois et 1 an *offerte* ..... 150€

**Forfait de suivi** : (à partir de la 2<sup>ème</sup>) 3 consultations (-10%).....81€

*Les forfaits sont valables 1 an, nominatifs, non remboursables, à régler en une fois le jour de l'adhésion.*

### **Prise en Charge du Syndrome de l'Intestin Irritable (SII) :**

Formée par Florian Saffer du Centre de Formation Diététique et Comportement (CFDC-Lyon)

Consultation 1h (N°1, N°3, N°5).....50€

Consultation 30min, au cabinet, visio, ou mail (N°2,4).....35€

Forfait schéma thérapeutique SII (N°1-2-3-4-5) .....~~220€~~ -10% soit 198€

**Merci de prévenir au plus tôt en cas d'empêchement, les délais de rdv s'allongent inutilement**

Le règlement peut s'effectuer par CB, chèque ou espèces.

